

Demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) fiche explicative

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez effectuer une demande de Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour votre enfant. Vous devez, pour ce faire, adresser un certain nombre de documents au médecin scolaire qui devra évaluer la légitimité de votre requête.

Votre dossier devra comporter:

- la fiche de demande complétée
- la fiche d'information pédagogique remplie par l'équipe pédagogique, PPRE s'il existe
- les derniers bulletins scolaires ou livret d'évaluation
- un compte-rendu de bilan orthophonique ou psychomoteur (étalonné, de moins de 2 ans)
- un bilan psychologique si vous en possédez un

Vous pourrez également joindre tout document (courrier explicatif, bilan médical, compte-rendu d'équipe éducative) qui, selon vous, permettra d'étayer votre dossier.

Nous attirons votre attention sur le fait que d'autres éléments pourront être demandés par le médecin de l'Éducation Nationale.

L'ensemble du dossier, affranchi au tarif lettre (pas de recommandé), devra être envoyé à la secrétaire du médecin scolaire à l'adresse suivante :

Madame :



Afin d'assurer le meilleur suivi de votre demande, merci de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

NOM de l'élève :

Prénom :

date de naissance :

Établissement scolaire :

classe :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

courriel :

Signature du responsable légal :

Modifié le 08 07 2016

Cadre réservé à nos services (ne pas remplir)

Demande reçue le :

Numéro d'enregistrement :

Transmission au médecin :